

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 31 janvier 2013

L'Insee publie désormais un [indice des prix des logements neufs](#)

A la suite des travaux conduits par la Direction générale des statistiques de l'Union européenne (Eurostat), et **pour établir un indice des prix des logements (IPL), l'Insee a élaboré un indice des prix des logements neufs.**

L'indice des prix des logements neufs complète, sur le champ du logement neuf, l'indice des prix des logements anciens (indice Notaires-Insee).

Les sources des deux indices de prix des logements diffèrent : **enregistrements notariés** pour l'**indice Notaires-Insee** des prix des logements anciens **et enquête auprès des promoteurs immobiliers** réalisée par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie pour l'**indice des prix des logements neufs.**

La série de valeurs de l'indice de prix des logements neufs mise à disposition aujourd'hui **débute au deuxième trimestre 2006** et sera mise à jour chaque trimestre.

Pour accéder à l'ensemble des séries longues :

- [l'indice des prix des logements neufs](#)
- [l'indice Notaires-Insee des prix des logements anciens](#)
- [Indice des prix des logements](#)

Pour en savoir plus sur l'Indice des prix des logements (IPL)

[Note méthodologique - Indice de prix des logements](#)